

# Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 5 Septembre 2017

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, maire de la commune

Membres présents : Mmes Maryse BEYER et Sylvie BERSON Adjointes  
Mmes Nathalie BEDIER, Chantal LOUAISIL, Carine GERMOND  
Mr. Yves COURNE, Mr. Anthony SABIN, Mr. Franck POIRIER,

Membres excusés : Mr François HAREL qui donne procuration à Mr Pierrick GILLES

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mr Franck POIRIER

## Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal
2. Point sur les travaux
3. Indemnité de conseil au comptable du trésor
4. Taxes permis de construire
5. Questions diverses

21 h 00 mn ouverture de la séance

En préalable le Maire demande une modification de l'ordre du jour pour des régularisations de délibérations destinées à la Trésorerie

Accepté à l'unanimité

### **1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil**

Accepté à l'unanimité

### **2 Point sur les travaux**

Sylvie BERSON fait la synthèse de la dernière réunion de la « Commission Travaux » :

- D.E.T.R : dossier à présenter pour la mi-novembre, il ne sera accepté qu'un seul dossier par communes et le choix s'impose de présenter la création de toilettes au niveau de la salle du Foyer permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (les seules toilettes existantes étant celles de la cuisine nécessitant le passage par l'extérieur)
- Parking rue de Brécharnon : attente des précisions demandées sur le devis
- Toilettes publiques parking : début des travaux le 6 septembre
- Jeux pour enfants, un seul portique avec une garantie de 10 ans

### **3– Indemnité de conseil du comptable du trésor**

Le Conseil proposera une indemnité à 50% du barème, révisable annuellement

Vote 8 voix pour, 2 abstentions

### **4- Taxes sur les permis de construire**

L'examen de ce sujet est reporté à un prochain conseil car c'est une réflexion qui doit se poursuivre sous une autre forme selon l'ensemble du conseil

## **5 – Délibérations pour régularisation avec la trésorerie :**

Société ENEDIS : pour un versement à la commune de 200€

[Accepté à l'unanimité](#)

CCPC pour un remboursement de 20€

[Accepté à l'unanimité](#)

Participation pour l'école publique de St Aignan (un enfant oublié sur la facture)

[Accepté à l'unanimité](#)

## **6 –Questions diverses**

Divers sujets d'actualité évoqués

**Clôture 22 h 40**

**Prochaine réunion mensuelle : mardi 3 octobre 2017**